

Homage à notre confrère et Ami Michel MOULARD

J'apprends le décès de Michel MOULARD, survenu dans sa quatre vingt-deuxième année. Pour ceux d'entre nous qui l'ont côtoyé dans le cadre de l'ancienne amicale des avocats de MAAF ASSURANCES, la tristesse et la nostalgie seront au rendez-vous.

L'on évoquera en effet longtemps, comme des souvenirs privilégiés, cette belle voix basse, ce rire tonitruant, ce tribun facétieux masquant, derrière une éternelle bonne humeur et joie de vivre, les exigences qu'il se fixait en termes de qualité du travail fourni, de fidélité à la parole donnée, d'entretien constant de la confraternité et de la camaraderie.

Nous tous qui l'avons aimé, qui avons à l'esprit ses inégalables et irrésistibles improvisations publiques lors de nos congrès, souvent redoutées par ceux qui en faisaient momentanément, mais toujours affectueusement, les frais, nous pouvons nous dire aujourd'hui: quelle chance d'avoir connu pareil homme, tellement imbus d'humanité et en même temps toujours soucieux d'en faire oublier les plus regrettables travers...

Michel MOULARD a été l'un des cofondateurs de l'Amicale des avocats de la MAAF. En tant qu'ancien et dernier président de cette belle association, je tenais à participer aux hommages, probablement nombreux, qui lui seront rendus.

Ceux qui n'ont pas eu cette chance de le côtoyer retiendront qu'il est donc, pour une part importante, à l'origine de l'actuelle Amicale des Avocats et Avoués de COVEA AIS. Ils retiendront aussi que la famille judiciaire perd l'un de ses plus originaux et éminents représentant.

Alain Barbier